

Fenech, Bourgi : observateurs pas très indépendants des élections au Gabon

FRANÇAFRIQUE. Dix ans après la réélection d'Omar Bongo à la tête du Gabon, *Lyon Capitale* a retrouvé un document qui prouve que la mission d'observation du scrutin, menée par l'ancien député de Givors Georges Fenech (UMP), était liée à Robert Bourgi, le porteur de valises repent. Et donc à Bongo.



Georges Fenech, l'ex-juge lyonnais, était chargé du bon déroulement de la présidentielle au Gabon en 1998. L'ombre de Robert Bourgi, un proche de Bongo, a plané sur l'impartialité de cette mission.

Dans ses révélations dans le *Journal du dimanche* du 11 septembre dernier, Robert Bourgi n'a fait que dévoiler un secret de polichinelle de la Françafrique : le financement occulte par des dignitaires africains de responsables politiques français, par la voie de valises de billets. Bourgi cite comme les destinataires de ces malles Jacques Chirac et Dominique de Villepin, épargnant Nicolas Sarkozy, qu'il sert depuis quelques années. Mais Robert Bourgi ne s'est pas contenté d'organiser les circuits de financement occulte de dirigeants français. Il a également engagé le pays des droits de l'homme sur la voie de la compromission des valeurs démocratiques. Qui se souvient des élections du 6 décembre 1998 au Gabon ?

Élections gabonaises

Omar Bongo, que Robert Bourgi appelait "Papa Bongo", y a été réélu. Le Gabon était le plus grand terrain de jeu africain de Robert Bourgi, et Omar Bongo "son principal client", selon un télégramme de juin 2009 de l'ambassade des États-Unis à Paris (obtenu par WikiLeaks). "Pour les cadors de la Françafrique, il est hors de question de se priver de ce généreux donateur", raconte un ancien militant de Survie, l'association de lutte contre la Françafrique, qui ajoute : "Il faudra donc que l'élection d'Omar Bongo soit irréprochable et la cautionner par une commission d'observateurs qui viendra en contrôler le bon déroulement." C'est ainsi qu'une commission d'avocats et de magistrats s'est rendue à Libreville fin 1998, afin d'y obser-

ver le processus électoral. Son nom ? Association internationale pour la démocratie (AID). Elle était conduite par Georges Fenech. L'ex-magistrat lyonnais et député du Rhône était en effet invité par le gouvernement gabonais d'alors à veiller à la régularité du scrutin présidentiel. Le travail et le rôle de l'AID ont provoqué à l'époque une polémique, en raison de doutes sur l'impartialité de sa mission à Libreville. La commission a-t-elle servi de caution démocratique à la réélection d'Omar Bongo ?

Rôle de Bourgi à Libreville

Les observateurs conduits par Georges Fenech ont été introduits au Gabon par Robert Bourgi, dont les liens personnels avec Omar Bongo sont connus. Au journal *Libération*,

Robert Bourgi déclara ne pas connaître ces observateurs : "Je ne les connais pas et, à plus forte raison, je ne les accompagne pas." Georges Fenech maintient aujourd'hui que l'Association internationale pour la démocratie "n'a pas travaillé à proprement parler avec Robert Bourgi. Nous étions une association de six magistrats et de six avocats, tous volontaires pour participer à ce type de mission. Nous étions allés au Bénin, au Gabon. Lui [Robert Bourgi, NdlR], ayant appris cette mission, avait facilité notre arrivée sur place à Libreville. Nous avons mené cette mission en lien avec l'ambassade de France à Libreville". Dans une lettre à l'ambassade de France du 30 novembre 1998, dont le journal *Le Monde* s'est fait l'écho, Robert Bourgi écrit qu'il "accompagnerait bien évidemment cette délégation, bien que ne pouvant être observateur, en raison de [sa] qualité d'avocat du chef de l'État, Omar Bongo". Il a même déclaré, pour étouffer les soupçons : "Ces juristes français sont des hommes d'honneur (...) Je n'ai fait que faciliter l'organisation matérielle de leur mission, je n'ai pris part en aucune manière à leurs travaux sur place." À l'époque, Georges Fenech avait déclaré dans un entretien au *Figaro* du 11 décembre 1998, que "l'AID a refusé à M. Bourgi, malgré sa demande, d'entrer dans notre association comme membre actif. Lors de l'élection, M. Bourgi n'a jamais participé à aucun acte avec nous". Les documents que nous avons obtenus et que nous reproduisons ci-contre, invalident ces déclarations. Car, ce que n'ont jamais dit Robert Bourgi et Georges Fenech, c'est que M. Bourgi était en vérité bien plus qu'un "facilitateur".



Robert Bourgi, l'héritier des réseaux de la Françafrique et porteur de valises repent, était un intime d'Omar Bongo. Sur la mission d'observation conduite par Fenech, il a déclaré : "Je ne les connais pas." Il en était pourtant l'un des fondateurs.

Bourgi fondateur

Car il apparaît aujourd'hui que l'avocat d'Omar Bongo était l'un des membres fondateurs de l'Association internationale pour la démocratie, selon un document qui éclaire d'un jour nouveau cette mission gabonaise. Dans la liste des membres fondateurs de l'AID qui a été déposée à la préfecture de Paris le 20 novembre 1998, soit quelques jours seulement avant les élections au Gabon, figure le nom de Robert Bourgi ainsi que sa signature. Les doutes sur l'impartialité de cette mission, dont chacun des membres avait perçu 1 500 francs des autorités gabonaises au titre des "frais", se confirment donc aujourd'hui, plus de dix ans après la réélection d'Omar Bongo. À la lumière de cette signature de Robert Bourgi aux côtés des membres fondateurs de l'association, il est permis de se demander si l'association n'avait pas pour tâche de légitimer la réélection du "Papa" de Bourgi.

■ SLIM MAZNI

Les statuts déposés en préfecture le 20 novembre 1998 et reproduits ici attestent que Robert Bourgi était bien un membre fondateur de cette association d'observateurs de processus électoraux.



Grâce, entre autres, aux fuites de wikileaks, **Omar Bongo**, le président gabonais mort en juin 2009, est soupçonné d'être la source des circuits de financement occulte de responsables politiques français. Proche d'Omar Bongo, Robert Bourgi a déclaré avoir été l'un des intermédiaires de ces circuits de corruption, au profit notamment de Jacques Chirac.

